

BULLETIN DE LA SOCIETE FRANCAISE DE SYSTEMATIQUE

Publication éditée par la Société Française de Systématique

1986 - n° 3

Sommaire	p.p
EDITORIAL (Loic Matile)	2-3
COMPTE RENDU DE L'AG DU 22 MAI 1986	3
Rapport moral du Président	3-5
Compte rendu financier	5
Procès verbal de la séance	6-7
Composition du Bureau de la SFS (1986/1987)	7
Composition du Conseil de la SFS (1986/1987)	8-9
ANNUAIRE DES SYSTEMATICIENS	9&14
REGLEMENT INTERIEUR	10
QUESTIONNAIRE DE LA SFS (Rapport de J.M. Betsch)	11-12
INFORMATIONS	13
Evolution chromosomique (Françis Petter)	13
Cladisme et Botanique (Philippe Janvier)	14-15
Divers	15
BULLETIN D'ADHESION	16

COMITE DE REDACTION: le Président (L. Matile), le Secrétaire adjoint (J.P. Hugot), et les membres du Conseil d'Administration (F.Badré, D. Bellan-Santini, J.M. Betsch, G. Carbonnel, M. Chauvet, J. Deunff, D. Goujet, M. Goyffon, M. Hideux, Y. Lemoigne, J. Lescure, M. Luc, F. Petter, J. Pierre, S.Tillier, P. Tassy, J. Voisin)

THE REPORT OF A STATE OF THE PROPERTY OF THE P

the second and the first of the

The street

and the second s

and the second s

The Control of the Co

The state of the s

EDITORIAL

La Systématique est une Science que nous avons souvent du mal à définir devant le profane, voire même devant nos collègues biologistes. Je voudrais brièvement ici provoquer une réflexion sur sa nature même, et sur la façon dont elle est considérée en ce vingtième siècle finissant.

On sait que la Biologie se divise en deux grands domaines, la Biologie générale et la Biologie comparée. La Biologie générale est la Science de l'uniformité, c'est à dire qu'elle recherche les caractères, les structures et les processus qui sont communs à tous les êtres vivants. Pour elle, la diversité des organismes est un bruit de fond qu'il faut éliminer pour découvrir les grandes théories unificatrices.

La Biologie comparée, par contre, a pour objet d'étude la diversité du monde vivant. Pour beaucoup, et notamment d'éminents savants tels que MAYR, SIMPSON et HENNIG, la Biologie comparée et la Systématique sont une seule et même chose; tous s'accordent à penser que la Systématique doit se préoccuper de traduire dans les classifications à la fois la forme des organismes et leurs relations mutuelles.

La Systématique ne considère les êtres vivants ni comme une mosaïque d'espèces juxtaposées, ni au contraire comme des "sacs à gènes", des "usines à enzymes" fondamentalement identiques, mais bien comme un réseau, une tapisserie phylogénétique tissée par l'évolution, et donc dotée d'une dimension historique. Elle s'intéresse à la fois aux structures et aux processus entrant en jeu dans l'histoire de groupes déterminés d'animaux et de plantes.

Il faut que nous fassions comprendre cela à nos interlocuteurs, voire à nos détracteurs, en insistant sur un fait qu'ils semblent souvent ignorer : la première phase de la démarche systématique commencée avec LINNE, celle qui est purement d'inventaire et de description, est loin d'être entièrement parcourue.

L'incompréhenssion (oserais-je dire l'ignorance?) de certains spécialistes de la Biologie générale, et peut-être une certaine mauvaise foi face aux restrictions budgétaires, se sont traduites depuis une quinzaine d'années par un dénigrement larvé ou ouvert de la Biologie comparée, selon lequel "tout serait déjà dans les livres" : rien de vraiment nouveau ne resterait par conséquent à découvrir, et en particulier en Systématique.

Seuls seraient modernes, certains de ceux qui, plongés "au coeur même de l'évolution du Vivant", contemplent avec condescendance du haut de leurs laboratoires étincelants et budgétivores, les vulgaires classificateurs, les descripteurs d'espèces nouvelles tout juste bons à déterminer leur matériel d'étude, et confinés dans des locaux désuets, déserts de techniciens et encombrés de livres et de bocaux. Ne connaissant de la classification des êtres vivants que ce qu'ils trouvent dans des ouvrages généraux vieux de 20 ou 30 ans, ils prétendent même résoudre les problèmes de leur phylogénie. Ils n'ont pas encore réussi à créer des clones de Frankeinstein, mais ils se vantent déjà auprès du public d'être bientôt en mesure de créer leurs propres espèces.

Si nos travaux sont souvent sous-estimés, et parfois méprisés par ces chercheurs, c'est que les systématiciens, par nature gens modestes et discrets, n'aiment, sauf exceptions, se mettre en valeur que devant leurs pairs.

Il nous paraît par conséquent temps d'abandonner cette attitude et d'affirmer avec force la richesse et la modernité des recherches en Systématique : c'est pour cela qu'a été crée la Société française de Systématique.

Nous ne pourrons provoquer un changement dans la façon dont notre discipline est vue de l'extérieur que si chacun d'entre nous, au laboratoire, à l'université, dans les congrès, réunions,

commissions, séminaires, symposia et autres ateliers dont notre époque n'est pas avare, affirme sans complexe sa qualité de systématicien, clame l'intérêt et l'actualité de la Systématique et n'hésite pas à contester l'hégémonie qui nous menace.

C'est à cette activité militante et de tous les instants que vous convie votre Président en exercice.

Loic MATILE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA S.F.S.: 22 MAI 1986

Rapport moral du Président

Au cours de l'Assemblée générale du 10 mai 1985, les membres de la Société ont chargé le Conseil de prévoir l'établissement de Sections régionales, de préparer l'Annuaire des Systématiciens français et le Livre Blanc sur la Systématique, enfin de s'informer sur la possibilité d'éditer une véritable revue de la Société.

Le problème des sections régionales a été étudié lors de l'élaboration du Réglement Intérieur, dont le projet a été communiqué aux membres de la Société dans le Bulletin de liaison. Les principaux soucis du Conseil ont été en premier lieu de préserver l'unité et l'intégrité de la Société, ensuite de laisser le plus d'initiatives possible aux membres de province. L'article 13 du Réglement Intérieur ayant été voté, il leur appartient maintenant de s'organiser s'ils le jugent bon.

L'Annuaire des Systématiciens est actuellement paru, et sera envoyé à tous nos membres qui en feront la demande, moyennant une modique participation aux frais. Cet Annuaire a été réalisé en premier lieu grâce au CNRS, qui a mis à notre disposition les résultats d'une enquête récente, mais restée inexploitée, et nous a accordé une subvention de 37 000 F, sur les fonds de la "RCP Systématique", subvention qui nous décharge d'une grande partie des frais. Nous sommes donc très reconnaissant aux autorités du CNRS, et nommément aux Prs. BARBAULT et THALER, à qui nous devons cette aide généreuse.

Cet Annuaire est évidemment incomplet, mais étant donné son informatisation, il sera aisé de le compléter au fur et à mesure, et nous pourrons envisager une deuxième édition dans les années à venir. Pour cela, il faut que les Sociétaires prennent soin de nous aider en signalant au Secrétariat les erreurs et les omissions.

En ce qui concerne une éventuelle publication, il a paru au Conseil que l'on ne pouvait publier une revue à laquelle chacun enverrait ses révisions et monographies, faute de pouvoir les publier dans les conditions que nous souhaitons tous dans les journaux spécialisés. Elle serait si encombrée et si disparate que rares seraient les bibliothèques à s'y abonner; elle reviendrait donc extrèmement cher, et conduirait à multiplier les cotisations par 5.

Par ailleurs, si l'on vise la cible "méthodologie", nous sommes loin d'être certains de pouvoir égaler une revue de large diffusion, telle que "Systematic Zoology" : le risque ici serait de manquer de manuscrits de qualité avant que d'argent. Le Livre Blanc de la Systématique n'a pas avancé comme nous l'aurions souhaité. Nous savons maintenant ce que les Sociétaires désirent, et certaines suggestions judicieuses vont permettre d'améliorer le découpage initial. Mais il reste à accomplir le très lourd travail de documentation, puis de rédaction. Il faudra sans doute se baser pour y parvenir sur le principe de petits groupes de travail chargés d'un seul chapitre ou d'une seule section. Nous aurons besoin ici de toutes les bonnes volontés, et le nouveau Conseil héritera de cette lourde tâche de coordination.

Dans un précédent Bulletin, nous annoncions que la revue Géobios acceptait de publier les communications présentées à la dernière *ssemblée Générale, sur le thème "Systématique et Informatique". Ceci n'a malheureusement pu etre fait, et nous envisageons de consacrer un numéro du Bulletin à ces manuscrits, si toutefois l'état de nos finances le permet.

La réunion commune de décembre avec la Société française de Parasitologie fût un succès, dont il faut en premier lieu remercier le Président de la Société de Parasitologie, le Pr. RIOUX, et l'actif organisateur le Pr. HOUIN. Cette réunion a rassemblé plus de deux cents auditeurs; les communications furent fort intéressantes et ont permis à beaucoup de toucher du doigt les problèmes insoupçonnés auquels se heurtent nos collègues parasitologistes. Ces communications seront bientôt publiées dans un volume spécial de la série "Colloques et Séminaires", dont l'ORSTOM prend généreusement en charge les frais d'impression, les autres frais étant partagés entre les deux Sociétés.

Le Conseil a d'autre projets : vous avez pu lire dans le dernier bulletin que notre collègue Alain DUBOIS avait soutenu une thèse sur un sujet qui devrait tous nous intéresser, "le Genre en Zoologie". Nous projetons d'en assurer la reproduction et la diffusion sous le label de la Société.

D'autre part notre Sociétaire Pascal TASSY et moi-même, assurions chacun de notre côté des cours sur les principes et les méthodes de la Systématique dans le cadre des Universités de Paris VI et de Paris VII. Bien qu'assez différents dans leur forme, ils s'accordaient bien sur le fond, et nous avons pensé qu'en unissant nos efforts, nous pourrions réaliser un manuel qui semble faire défaut, et qui s'intitulerait "Introduction à la Systématique zoologique". Ce travail d'environ 120 pages est actuellement quasi prêt, et pourrait aussi être diffusé par la Société.

Ce genre de publications occasionnelles, sans périodicité fixe, pourraient être rassemblées sous un titre commun, avec un numéro ISSN et dépôt légal. Nous pourrions ainsi à la fois éditer un corpus méthodologique utile à nos membres et mieux faire connaître notre Société à l'extérieur, en particulier dans les milieux universitaires.

Nous comptons à ce jour 445 membres, et nous pourrions penser approcher ainsi de "l'objectif 500" que nous nous étions fixé. Il n'en est malheureusement rien, car près de la moitié de ces membres ne sont pas en règle avec le Trésorier. Rappelons que, conformément aux statuts, ces "membres" n'en sont plus. La lettre de rappel que nous leur enverrons aura, nous l'espérons de bons résultats.

La Société commence à être connue à l'extérieur, comme le démontre très concrètement le soutien du CNRS et de l'ORSTOM pour quelques unes de ces activités. Mais ceci est aussi prouvé par l'annonce de notre existence, et la publication d'extraits de nos statuts, effectués gracieusement dans plusieurs revues spécialisées. Nous avons aussi eu le plaisir de recevoir de la "Systematic Association" de Londres, une lettre faisant part de ses voeux de succès, à laquelle était joint un chéque de 1 000 F. Le geste est suffisamment rare, et élégant, pour que, sur proposition du conseil, l'Assemblée Générale élise à l'unanimité la "Systematic Association" comme membre d'honneur de notre société.

Au cours de l'année passée votre Conseil s'est réuni six fois. Si des projets ont pu être menés à bien, ou largement avancés, nous le devons surtout à notre infatigable Secrétaire général, Jean-Pierre HUGOT. Nous le devons aussi à notre Trésorier Frédéric BADRE, aidé de jean-François VOISIN, et nous devons à Jean DEUNFF la réalisation de notre Bulletin de liaison. Simon et Annie TILLIER, Raymond BAUDOIN, Serge BALOUET, ainsi que Mr MURAIL, du centre informatique du Muséum, ont assuré le dépouillement, la saisie des données et la mise en page de notre Annuaire. Mr J-M. BETSCH a pris en charge l'ingrate tâche du dépouillement des questionnaires, et le projet de Règlement Intérieur doit beaucoup à Jean LESCURE. Michel LUC a bien voulu s'occuper de la réalisation des comptes rendus de la réunion commune avec la Société de

Parasitologie. A tous, la Société exprime ses remerciements pour avoir sacrifié une grande partie de ce temps dont les Systématiciens sont à juste titre si avares.

Compte rendu financier pour la période du 9 mai 1985 au 2 mai 1986

TOTAL:	52 527,85	TOTAL:	52 527,85
En caisse le 9 mai 1986	24 298,35	en caisse le 2 mai 1986 :	20 829,41
Total :	28 229,50	Total:	31 698,44
		Frais de participation à la journée Systématique et Parasitologie du 20 février 1986 :	1 100,00
		Frais d'organisation de 1'A.G. du 10 mai 1986 :	14 888,25
Association" (Londres): Intérêts (Caisse d'Epargi	1 000,00 ne): 400,00	Frais de transport des membres du Conseil province/Paris A/R :	2 567,00
du 9 mai 1985 : Don de la "Systematic	11 700,00	Fournitures de bureau :	2 315,95
Inscriptions à l'A.G.	11 700 00	Affranchissement:	4 166,85
Cotisations :	15 129,50	Frais d'impression du Bulletin :	6 660,39
RECETTES		<u>DEPENSES</u>	

Election du Président de Séance

Le Président actuel de la S.F.S., Loïc Matile, est élu, à l'unanimité, comme Président de Séance.

Rapport moral

Lecture du rapport moral par le Président. Le rapport moral est ensuite soumis à l'approbation de l'A.G., et adopté à l'unanimité des voix, moins une abstention.

Rapport financier

Lecture du rapport financier par le Trésorier de la Société, <u>Frédéric Badré</u>, et du rapport des deux commissaires aux comptes : Mesdames <u>Danièle Matile</u> et <u>Hélène Perrin</u>.

Le rapport financier est ensuite soumis à l'approbation de l'A.G., et adopté à l'unanimité des voix, moins une abstention.

<u>Désignation de deux commissaires aux comptes pour la prochaine Assemblée</u> <u>Générale</u>

En l'absence de nouveaux candidats, Mesdames <u>Danièle Matile</u> et <u>Hélène Perrin</u> sont reconduites dans leurs fonctions de commissaires aux comptes pour la prochaine A.G.

Montant de la cotisation pour l'année 1987

Une discussion préliminaire au vote permet de proposer trois montants possibles pour cette cotisation : 60,00 f - 70,00 f - 80,00 f . Résultats du vote :

 $60.00 \, \text{f} : \text{pour} = 15$

70.00 f : pour = 32

80.00 f: pour = 15

La cotisation pour l'année 1987 est par conséquent fixée à 70.00 f.

Discussion et vote du projet de Réglement intérieur

Le projet élaboré par le Conseil et diffusé auprès des membres de la Société est discuté, amendé et voté point par point.

Election d'un membre d'honneur

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale l'élection de la "<u>Systematics Association</u>" de Londres, comme membre d'honneur. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le Bulletin et l'Annuaire des Systématiciens seront servis à cette Société.

Rapport concernant le dépouillement du questionnaire SFS. Discussion.

Rapport de Jean-Marie Betsch (voir page 11 & 12).

Rapport de Simon Tillier: gràce à la subvention attribuée à notre société par le C.N.R.S. nous avons pu transcrire sur fichier informatique les informations receuillies sur les questionnaires et éditer la première version de l'Annuaire des Systématiciens. Cet annuaire est donc dès maintenant à la disposition de nos membres (voir page 9 & 14 et la lettre jointe au présent Bulletin).

Publications de la SFS . Discussion.

Traduction du livre de Hennig.

L'Assemblée mandate le Conseil pour continuer à suivre l'affaire et pour proposer un projet plus concret.

Diffusion de la Thèse d'Alain Dubois: "Le genre en Zoologie: essai de Systématique théorique"

Edition d'un cours de Systématique : "Introduction à la Systématique théorique"

Ces deux dernières publications pourraient être éditées comme publications occasionnelles de la SFS, sous le titre " *Systema* ". L'Assemblée exprime le souhait qu'un prospectus indiquant les objectifs dela SFS, et annonçant les publications qu'elle édite, soit mis à la disposition des membres de la Société.

Périodique

Ce projet est ajourné, il paraît pour le moment prématuré et trop coûteux.

Proclamation des résultats du vote

Suffrages exprimés: 100 majorité absolue: 51

Ont obtenus:

Mr Deunff: 84 voix Mr Hideux: 80 voix Mr Lescure: 83 voix Mr Luc: 84 voix

Mr Petter: 86 voix Mr Pierre: 77 voix Mr Tixier: 37 voix

Par conséquent tous les candidats sont élus au Conseil de la SFS, à l'exception de Mr <u>Tixier</u>.

<u>Clôture</u>

L'ordre du jour étant épuisé la Séance est levée à 17 h 45.

Composition du Bureau de la Société Française de Systématique pour l'année 1986/87

Président : Loïc MATILE

Vice-Président: Yves LEMOIGNE

Vice-Président: Jean DEUNFF

Secrétaire Général : Jacques PIERRE

Sec. adjoint chargé du Bulletin : Jean-Pierre HUGOT

Sec. adjoint chargé du Livre Blanc : Jean-Marie BETSCH

Trésorier : Frédéric BADRE

<u>Trésorier-adjoint</u>: Jean-François VOISIN

Composition du Conseil de la Société Française de Systématique pour l'année 1986/87

BADRE Frédéric

Laboratoire de Phanérogamie, MNHN, 16 rue Buffon, 75231 PARIS cedex 05

Tel: 43 36 47 25

BELLAN-SANTINI Denise

Station marine d'Endoume,

rue Batterie des Lions, 13007 MARSEILLE

BETSCH Jean-Marie

Laboratoire d'Ecologie Générale, MNHN, 4 avenue du Petit-Château, 91800 BRUNOY

Tel: 60 46 48 51

CARBONNEL Gilles

Université Lyon 1, Département des Sciences de

la Terre, 27-43 bd du 11 novembre, 69622, VILLEURBANNE cedex

CHAUVET Michel

Bureau des Ressources Génétiques,

57 rue Cuvier, 75005 PARIS

DEUNFF Jean

Laboratoire de Parasitologie, UER Médicales et Pharmaceutiques. 2 av du Professeur Léon

Bernard, 35043 RENNES cedex

Tel: 99 59 20 20

GOUJET Daniel

Laboratoire de Paléontologie, MNHN, 8 rue Buffon, 75231 PARIS cedex 05

Tel: 47 07 09 49

HIDEUX Michel

Laboratoire de Palynologie, MNHN, 61 rue Buffon, 75231 PARIS cedex 05

THI - 47 A7 79 12

HUGOT Jean-Pierre

Laboratoire de Zoologie (Vers), MNHN, 61 rue Buffon, 75231 PARIS cedex 05

Tel: 47 07 71 69

LEMOIGNE Yves

Laboratoire de Paléobotanique et Evolution des

Végétaux, Université Lyon 1, 27-43 bd du 11 novembre, 69622, VILLEURBANNE cedex

Tel: 78 89 81 24

LESCURE Jean

Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens),

MNHN, 25 rue Cuvier, 75231 PARIS cedex 05

Tel: 43 36 00 21

LUC Michel

Laboratoire de Zoologie (Vers), MNHN, 61 rue Buffon, 75231 PARIS cedex 05

Tel: 43 36 24 62

MATILE Loic

Laboratoire d'Entomologie, MNHN, 45 rue Buffon, 75231 PARIS cedex 05

Tel: 43 36 04 06

PIERRE Jacques

Laboratoire d'Entomologie, MNHN, 45 rue Buffon, 75231 PARIS cedex 05

Tel: 43 36 04 06

PETTER Francis

Laboratoire de Zoologie (Mammifères et Oiseaux).

MNHN, 55 rue Buffon, 75231 PARIS cedex 05

Tel: 43 31 89 56

TASSY Pascal

Laboratoire de Paléontologie des Vertébrés et de

Paléontologie humaine, Université Paris VI.

75230 PARIS cedex 05 Tel: 43 36 25 25 p.49 91

TILLIER Simon

Laboratoire de Biologie des Invertébrés marins et

Malacologie, MNHN, 55 rue Buffon,

75231 PARIS cedex 05

Tel: 43 3138 95

VOISIN Jean-François

Laboratoire de Zoologie, Ecole Normale Supérieure,

46 rue d'Ulm, 75231 PARIS cedex 05

Tel: 43 29 12 25

ANNUAIRE DES SYSTEMATICIENS

<u>ATTENTION</u>! Cette publication est à la disposition de nos membres, mais elle ne sera expédiée qu' à ceux d'entre eux qui ,

<u>étant à jour de leur(s) cotisation(s)</u>, en ferons la demande à l'aide du formulaire ci-joint .

et contre une participation aux frais de 20,00 Fr.

Près de la moitié des membres actuellement inscrits n'ont pas encore acquitté leur cotisation pour 1986 : si tel est votre cas, vous le trouverez indiqué sur la lettre annexée au présent Bulletin, qui vous servira également à commander l'Annuaire.

Nous savons que dans la grande majorité des cas, il s'agit d'un simple oubli mais, 1°, notre Société est jeune et peu fortunée, 2°, le montant de notre cotisation peut difficilement être moins élevé, et 3°, les lettres de rappel coûtent cher, non seulement en argent à la Société elle-même, mais <u>en temps de travail</u> pour les membres du Conseil.

En commandant l'Annuaire vous avez la possibilité, <u>avec un seul chèque</u>, de vous mettre à jour : y compris pour l'année 1987 qui arrive à grand pas. S'il vous plaît ne vous en privez pas !

REGLEMENT INTERIEUR (AG DU 22 MAI 1986)

Article 1. La cotisation court sur l'année civile et doit être versée sans frais, dès le premier trimestre, au Trésorier de la Société.

Article 2. Le non paiement de la cotisation de l'année en cours entraîne la perte de la qualité de membre de la Société .

Article 3. La démission d'un membre doit être notifiée par écrit au Conseil.

Article 4. Les membres démissionaires ne seront dégagés de leur cotisation, que pour les année postérieures à celle de leur démission.

Article 5. Les conditions de réintégrations seront fixées par le Conseil .

Article 6. La cotisation des <u>membres bienfaiteurs</u> est fixée à au moins <u>quatre fois</u> le montant de la cotisation de l'année en cours .

Article 7. La cotisation des <u>personnes morales</u> ne peut être inférieure à <u>deux fois</u> le montant de la cotisation de l'année en cours.

Article 8. Le Conseil comprendra au maximum <u>dix-huit membres</u>, sous réserve de modification de ce nombre proposée par le Conseil et approuvée par l'Assemblée Générale.

Article 9. Les élections des nouveaux membres du Conseil ont lieu au cours de l'Assemblée Générale ordinaire. Le Conseil fait connaître aux électeurs la liste des candidats <u>quinze jours</u> au moins avant la date prévue pour le vote et fixe la date limite pour les votes par correspondances. Le vote se déroule à bulletin secret.

Les membres actifs de la Société, à jour de leur cotisation, mais empêchés d'assister à l'Assemblée Générale peuvent :

a) soit mandater un autre membre de la Société.

b) soit voter par correspondance.

Une même personne ne pourra détenir plus de <u>trois mandats</u>. Chaque mandat doit porter les noms, prénoms et adresses respectifs du mandant et du mandataire (ou de son remplaçant), être daté et signé par le mandant.

Les membres de la Société votant par correspondances, devront faire parvenir au Secrétariat de la Société <u>dans les délais fixés</u>, leur bulletin de vote <u>sous enveloppe close, sans signe</u>, et une demande de vote par correspondance datée et signée et sur laquelle seront indiqués : leurs nom, prénoms et adresse.

Pour être élus membres du Conseil, les candidats devront obtenir, chacun, <u>la majorité absolue</u> des suffrages exprimés.

Article 10. Le Conseil décide des modalités de remboursements éventuels des frais de déplacement de ses membres .

Article 11. Lorsque la réunion du Conseil d'Administration est demandée par des membres de celui-ci,conformément à l'<u>article 9</u> des Statuts : <u>cette demande</u> doit être écrite, signée, et doit indiquer quels sujets les signataires sont désireux de voir inscrits à l'ordre du jour.

Article 12. Le Conseil peut demander que les votes en Assemblée Générale se déroulent par appel nominatif.

Article 13. A l'initiative de membres de la Société, il peut être proposé la création de <u>Sections</u> <u>locales</u>: cette proposition doit être soumise au Conseil et approuvée par l'Assemblée Générale.

Les Sections locales doivent s'engager à respecter les Statuts de la Société. Elles peuvent demander à leurs membres une <u>contribution financière particulière</u>. Elles doivent fournir un Compte rendu financier annuel au Trésorier de la Société et présenter au Conseil un Compte rendu annuel de leurs activités, au moins deux mois, avant la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire.

Le Bureau de la section locale est résponsable devant le Conseil et l'Assemblée Générale des activités de sa section; le Bureau assume toutefois, la résponsabilité des dépenses qu'il engage.

Le Président du Conseil d'Administration, ou son délégué, peut, de droit, assister aux réunions du Bureau de la section locale, ainsi qu'à toute manifestation organisée par elle.

Les sections locales peuvent se doter d'un <u>Règlement Intérieur</u>, lequel doit être soumis au Conseil de la Société et approuvé définitivement par la prochaine Assemblée Générale.

QUESTIONNAIRE DE LA SFS : le point de vue des Sociétaires

Près de 275 réponses au questionnaire ont fourni la matière à ce tableau de la Société Française de Systématique, avec ses réflexions, ses interrogations et ses ambitions. Toutes les questions n'ont pas reçu une réponse : celles concernant les collaborations à une éventuelle publication scintifique de la S.F.S., ou les observations sur le Livre Blanc de la Systématique étant en nombre confidentiel (moins de 10% des questionnaires). De ce fait certaines images peuvent être partielles ou bien faussées.

Les réponses concernant l'outil informatique ne seront pas développées ici; signalons simplement que les collègues intéressés par un équipement éventuel pourront trouver conseil très prochainement auprès de quelques membres déjà très engagés dans ce type d'analyse et dont les coordonées seront fournies.

L'image de la Société de Systématique qui est développée ici ne suit pas l'ordre du questionnaire, mais une progression qui a paru plus logique après coup.

I Augl	wicono	DOME	In C	EC	•
I. Quei	visage	pour	10 /).I .V.	. :

·· une société ouverte	sur d'autres disciplines
	sur l'étranger
	sur les amateurs

- un lieu de mise à niveau (théories et techniques) par un cours de Systématique moderne (enseignement + séminaires,...)
 - un lieu de rédaction collective d'ouvrages de synthèse en Français.
- un lieu de définition d'une politique entre organismes internationaux de recherche pour la Systématique, avec également une réorganisation des publications scientifiques françaises qui la concerne.
 - un lien de relance et de révision de la Faune de France.

Certains réclament une meilleure répartition des disciplines au sein du C.A., en particulier en faveur de la Virologie et de la Bactériologie. Signalons que les candidatures de représentants de ces disciplines ne se sont pas encore présentées.

II. Quelle publication scientifique éventuelle ?

	cientifique est soul	naitée par 86% des sociétaires, avec un sérieux co	mité de
lecture,			
		sous forme de périodique 43%	
		C.R. de réunions scientifiques 34%	
		traductions 23%	

- l'orientation souhaitée, corrigée après discussion lors de la dernière A.G., serait : une revue théorique de Systématique (méthodologie, spéciation, modèles évolutifs, théories de l'évolution, phylogénies, ...), plutôt qu'une revue publiant des taxons nouveaux, qui serait forcément très disparate et ne serait qu'une revue de plus, parmi d'autres.

De toute façon, il ne s'agit là que d'orientations; une création de revue multiplierait

automatiquement par 4 ou 5 le niveau des cotisations et constituerait une charge très lourde en investissement humain.

III . Quels sujets de réflexion pour les réunions ?

 personne ne s'étonnera de la préoccupation principale des membres de la Société de Systématique, avec les thèmes suivants :
 □ choix et signification des critères (morphologiques, anatomiques, chimiques, biologiques). □ hiérarchie des caractères.
 □ problèmes de la Systématique chez les formes juvéniles. □ Systématique théorique, évolution.
☐ problèmes systématiques en Virologie, Bactériologie, Protistologie. ☐ Biogéographie dans une perspective évolutionniste.
 en second lieu l'<u>Ecologie</u> (écologie de la spéciation, écologie des espèces jumelles, différenciation écologique au sein des lignées).
- la <u>co-évolution</u> , y compris entre hôtes et parasites.
IV . Quel contenu pour le Livre Blanc de la Systématique ?
De nombreuses propositions (soulignées), ont complété le découpage primitif proposé page 5 du Bulletin de la S.F.S. n° 1:
☐ historique + <u>but de la Systématique</u> .
El état de la Systématique + apport des amateurs à la Systématique.
demande en Systématique.
la Systématique et la recherche fondamentale.
la Systématique et la recherche appliquée + taxons d'importance agronomique majeure +
détermination des bio-indicateurs des altérations du milieu naturel. Gaunes et flores de France et du Monde.
La rédaction du Livre Blanc débutera à l'automne, grâce à différents collègues qui se sont déjà

J. M. BETSCH

proposés pour rédiger des aspects précis. Au total ce questionnaire a révélé que notre Société était

très ouverte et voulait se garder de la facilité.

R. DAHLGREN et K. BREMER ("Major clades of the angiosperms"), ont tenté de circonscrire les principaux groupes monophylétiques d'Angiospermes, en soulignant les difficultés que posent encore leurs relations de parenté, en raison d'un très grand nombre d'homoplasies. Ils proposent plusieurs cladogrammes fondés sur une analyse de parcimonie, d'une part pour l'ensemble des Angiospermes et d'autre part pour les Monocotylédones seulement, les Dicotylédones étant un groupe paraphylétique.

Enfin K. KREMER, chef de file des botanistes cladistes, présente, en guise de conclusion, une synthèse critique des articles précédents (" Summary of green plants phylogeny and classification"), en discutant les relations entre les plantes " vertes" et les autres "organismes verts" (Prochloron et Euglènophytes), assurant ainsi le lien avec l'article de D. LISCOMB (" The eukaryotic kingdoms"), publié dans un précédent numéro de " Cladistics " : 1 (2), 1985. K. KREMER propose ainsi une nouvelle classification phylogénétique des plantes vertes.

N'étant pas Botanistes, je ne suis pas en mesure de juger cette série d'articles quant au fond, mais je trouve admirable la rapidité avec laquelle ces Cladistes Botanistes ont mis en chantier cette révision de l'ensemble des plantes vertes, alors qu'il a fallu de années aux Zoologistes pour commencer à revoir la phylogénie des animaux de rang supérieur (Vertébrés, Arthropodes, etc ...). Ceci peut s'expliquer par le fait que la Zoologie et la Paléontologie ont "essuyé les plâtres" de la Systématique Phylogénétique et que la plupart des polémiques qui ont eu lieu à ce sujet dans les années 70 sont maintenant dépassées. On ne peut donc que se féliciter de cette naissance de la Botanique Cladistique qui, avec ses problèmes propres, enrichira considérablement l'ensemble de la méthode hennigienne et de ses dérivés.

Philippe JANVLER

Ce numéro de "Cladistics" peut être acheté séparément chez Meckler Publishing Co, 3 Henrietta Street, LONDON, WC2E 8LU.

A propos de l'emploi controversé du terme " monophylétique" : nouvelles propositions

Article de notre collègue Alain DUBOIS (Laboratoire de Zoologie, Reptiles et Amphibiens, MNHN, 25 rue Cuvier, 75005, Paris), paru dans le <u>Bulletin Mensuel de la Société Linéenne de Lyon</u>, **55** (7): 248-254, de septembre 1986.

Stratigramy: Biological Classifications through Spontaneous Self-Assembly

Article de notre collègue W. Grant Inglis (Hon. Associate, South Australian Museum, North Terrace, Adelaide, S.A. 5000, AUSTRALIA), paru dans l'<u>Australian Journal of Zoology</u>, 1986, **34**: 411-437.

<u>Thèse</u>: le 17 novembre 1987 à 9 h 30, notre Président, Loïc MATILE soutiendra sa thèse de Doctorat es Sciences, consacrée à la Systématique des Diptères Keroplatidae au laboratoire d'Entomologie du Muséum, 45 rue Buffon, 75005 Paris.



DEMANDE D'ADHESION

Extrait des Statuts :

Article 2 - La Société Française de Systématique se donne pour but de promouvoir l'étude scientifique des organismes dans leur diversité, de leur évolution dans l'espace et le temps et des classifications traduisant leurs apport mutuels.

Elle veillera à :

- faciliter les rapports entre les systématiciens de toutes les spécialités de la Biologie et de la Paléontologie.

 encourager les échanges d'information et la diffusion des connaissances sur la Systématique. promouvoir la Systématique dans ses aspects théoriques et pratiques au sein de la recherch et de l'enseignement. représenter la Systématique après des organismes publics et des organismes nationaux et
internationaux, publics et privés.
<u>Article 5</u> - L'admission a lieu sur parrainage d'un membre; elle est soumise à l'approbatio u Conseil.
NOM:
PRENOMS : TELEPHONE :
ADRESSE PROFESSIONNELLE :
ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE :
TITRE ET FONCTION :
SPECIALITE ET CENTRE D'INTERET :
PARRAIN:

SOCIETE FRANCAISE DE SYSTEMATIQUE , MNHN , 57 rue Cuvier , 75005 adresse postale : Secrétariat , 61 rue de Buffon , 75231 Paris Cedex 05 CCP 7-367-80 D PARIS